

Saint-Rogatien

Bulletin d'informations municipales

le Mag'

janvier 2023



p. 3
Remise de
médailles



p. 13
Le Téléthon des
enfants



p. 14
Végétalisation
de la commune



> **SOMMAIRE & ÉDITO**
page 2

> **URBANISME ET DIVERS**
page 3

> **ACTUALITÉS
2022-2023**
page 4 ET 5

> **DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
pages 6 et 7

> **VIE CULTURELLE
ET FESTIVE**
pages 8 et 9

> **PORTRAITS ET
CHIFFRE DU MAG'**
pages 10

> **SOLIDARITÉ**
page 11

> **ENFANCE ET JEUNESSE**
page 12 ET 13

> **ENVIRONNEMENT
ET MOT DE L'OPPOSITION**
page 14

> **BLOC NOTE**
page 15

> **PLAN**
page 16



66

La crise sanitaire n'est pas complètement terminée et nous devons rester vigilants. Néanmoins, la vie a repris son cours avec plusieurs animations sur le second semestre de l'année 2022 qui ont connu un franc succès et de nombreuses animations sont déjà programmées pour 2023.

Le redémarrage des activités nous aura permis d'organiser la cérémonie des vœux, qui a été annulée deux ans de suite, et de rencontrer enfin de nombreux habitants de la commune.

La crise énergétique est venue contrecarrer la reprise économique et nous oblige à baisser le chauffage dans les bâtiments communaux et à limiter l'éclairage. C'est pourquoi il est demandé aux agents, associations et particuliers de nouveaux efforts pour réduire notre empreinte carbone.

Le coût de l'énergie affecte particulièrement notre futur boulanger qui retarde l'ouverture de son commerce dans l'attente des aides gouvernementales.

Nous avons mis en place le dispositif « Heure Civique » afin que des volontaires apportent leur aide à des habitants dans un esprit de solidarité.

Après la rue Néchalier l'an dernier, c'est maintenant à la rue de Nice de se refaire une beauté en ce début d'année.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du conseil municipal, adjoints et conseillers, les membres du CCAS ainsi que l'ensemble du personnel administratif, technique et de l'école.

Au nom de notre conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2023. J'espère qu'à titre individuel elle sera pour vous l'occasion de concrétiser vos projets. J'espère que sur le plan collectif, nous pourrons enfin retrouver ces moments simples de rencontres, de convivialité qui marquent la vie communale.

Didier LARELLE



BONNE RETRAITE À MARIE ET BON VENT À CÉDRIC !

Après 31 ans passés à la mairie de Saint-Rogatien, **Marie-Christine MORIN** fait valoir ses droits à la retraite. Marie était présente auprès des enfants en leur confectionnant de bons petits plats, chaque jour au restaurant scolaire. Elle élaborait aussi le repas des aînés et le couscous du Téléthon. Marie avait également des missions d'entretien des locaux scolaires. Merci Marie pour toutes ces années passées à nos côtés, et bonne retraite !

Quant à **Cédric GALAND**, coordonnateur enfance/jeunesse, il quitte la mairie de Saint-Rogatien pour de nouvelles aventures professionnelles ! Merci Cédric pour ces 14 années auprès des jeunes de la commune et bon vent !

Saint-Rogatien

Directeur de la publication : Didier LARELLE.

Directrice adjointe de la publication : Claire BOURGENOT.

Rédaction des articles : les adjoints, le personnel administratif et scolaire.

Photos : Archives municipales.

Réalisation : PEUPLADES.FR ;

Impression : Imprimerie IRO.

Tirage : 1 100 ex. - Dépôt légal : 1^{er} semestre 2023.

Installation de panneaux photovoltaïques

Depuis mars 2022, près d'un tiers des déclarations préalables concernait un projet d'installation de panneaux photovoltaïques.



Afin de mener à bien votre projet, il est important de déposer un dossier complet comprenant :

- Plan de situation
- Plan cadastral (www.cadastre.gouv.fr)
- Plans de masse côtés, sans et avec intégration des panneaux
- Cerfa 13703*09 (4 exemplaires, 5 exemplaires si parcelle en ABF - Architecte des Bâtiments de France)
- Notice explicative des panneaux :
 - dimensions individuelles,
 - puissance,
 - orientation des panneaux : verticale ou horizontale,
 - mode d'implantation : intégration ou surimposition.
- Photos avant et après travaux

Pour toute demande de travaux, le service urbanisme se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour étudier votre projet. Pour rappel, vous pouvez déposer votre dossier sous forme papier à la mairie ou de manière dématérialisée sur demarches-urbanisme.agglo-larochelle.fr

Nota bene : si vous habitez dans un périmètre protégé votre demande sera soumise à consultation et décision de l'Architecte des Bâtiments de France.

Dispersion des cendres au jardin du souvenir

À Saint-Rogatien, il est possible de disperser les cendres de ses proches au jardin du souvenir.

Mais cela ne se fait pas sans autorisation ! Une demande doit être préalablement adressée à la mairie accompagnée de divers documents : demande de dispersion et de crémation, autorisation de crémation et de fermeture du cercueil, déclaration de destination des cendres et une copie de l'acte de décès.

Signaler la dispersion des cendres d'un proche au jardin du souvenir, c'est garder en mémoire le nom de la personne qui repose en ce lieu ainsi que le respect de celle-ci. En effet, le jardin étant entretenu par les agents communaux, le signalement d'une dispersion permet d'avoir un endroit propre et d'éviter un nettoyage du jardin peu de temps après celle-ci.

Remise de médailles

Dimanche 8 janvier, Didier LARELLE a présenté ses vœux à la population.

Durant la cérémonie, 5 personnes se sont vu remettre une médaille à titre de récompense pour leurs années dédiées au service des collectivités locales : Didier LARELLE et Sylvie MARTIN ont reçu la médaille échelon argent (20 ans de service en tant qu'élus), Yves BOURSIER, Jean-Paul BOUCARD et Marie-Christine MORIN ont reçu la médaille échelon vermeil (30 ans de service en tant qu'élus pour les 2 premiers et en tant qu'agent pour Marie-Christine MORIN). Les médaillés ont été décorés par Jacques LEGET, Maire honoraire, et par David BAUDON, conseiller départemental.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ET LES ALERTES DE VOTRE COMMUNE SUR PANNEAU POCKET !

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery ou en flashant le QR code ci-dessous.

2 Dans PanneauPocket, recherchez votre commune ou son code postal et cliquez sur le bouton à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Panneau Pocket

Borne de recharge pour véhicules électriques

La borne de recharge pour véhicules électriques est désormais en service !

La borne de 36 KVA est installée place des Chênes Verts et permet de charger jusqu'à 2 véhicules en simultané. La mise en place de cette borne est une initiative communale, avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les travaux d'installation ont été effectués par le SDEER de la Charente-Maritime (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural).



Reprise des voiries, réseaux et espaces verts de 3 lotissements

Les voiries, réseaux et espaces verts des lotissements « Les Bourdines » et « Les Oiseaux » font désormais partie du domaine public.

Dorénavant, l'entretien appartient à la mairie et les riverains sont soumis aux mêmes règles que les autres habitants (stationnement, entretien des trottoirs, permissions de voirie...). Concernant le lotissement « Les Peintres », la reprise des voiries et espaces verts est en cours.

Travaux rue de Nice

Les travaux débutés début septembre pour le changement des conduites d'eau et du tout-à-l'égout sont terminés.

Place désormais à la réfection de la chaussée, de la rue de La Rochelle à la rue des Bleuets, pour une mise en accessibilité de la voirie. Les travaux doivent commencer au premier trimestre 2023 pour une durée de 4 mois.

Tarification d'occupation du domaine public

Une tarification de location du domaine public communal est en vigueur depuis quelques mois sur la commune. L'occupation pour un usage commercial est facturée au mètre linéaire par jour tandis que les particuliers bénéficient d'un forfait journalier.

Pour un usage professionnel :

- 3,50 € / jour / mètre linéaire sans électricité
- 5,00 € / jour / mètre linéaire avec électricité

Pour un usage privé : dépôt de benne, dépôt de matériel de travaux ou matériaux (dans la limite de 7 mètres linéaires), échafaudage :

- 6,00 € / jour puis 2,15 € à partir du 3^{ème} jour

Toute demande d'occupation du domaine public doit être adressée par écrit à la mairie (courrier ou e-mail) 15 jours avant la date de début d'occupation demandée. Votre demande doit comporter vos coordonnées, la date de début d'occupation, la durée, le type (dépôt de benne, échafaudage, camion commercial...) et le nombre de mètres linéaires. Une fois acquitté de la somme due, l'arrêté est délivré.

LED salle associative

Après la mise en LED de l'ensemble du groupe scolaire, du gymnase et de l'éclairage public rue de La Rochelle, au tour de la salle associative !

Les lumières LED qui consomment jusqu'à 4 fois moins que les tubes fluorescents permettant des économies d'énergie bonnes pour la planète et pour le budget !

Eau potable et assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence de la distribution de l'eau potable et du traitement de l'assainissement est prise en charge par la CdA.

À ce titre, concernant Saint-Rogatien, la SAUR n'est plus le prestataire. Le règlement des factures émises par la CdA sera fait auprès du Trésor Public qui n'applique pas le principe de la mensualisation. Deux types de paiement seront donc proposés : un paiement total à réception de la facture ou un paiement en trois fois suivant des dispositions proposées par la Régie.



Source image CdA La Rochelle

Pour toute question, contacter le service eau potable de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle : 05 46 51 79 90 ou eau.abonnes@agglo-larochelle.fr

Reprise concession cimetière

Entreprise il y a 3 ans, la procédure de reprise des concessions touche à sa fin.

Les reprises vont donc être effectives pour les concessions dont la famille ne s'est pas manifestée. Si un panonceau se trouve devant une concession appartenant à votre famille et que vous souhaitez conserver celle-ci, vous avez jusqu'à début avril pour vous faire connaître auprès de la mairie. La reprise des concessions concerne principalement des concessions perpétuelles en état d'abandon.

Une fois les reprises effectuées, les ossements des défunts sont déposés dans des contenants numérotés puis placés à l'ossuaire au sein du cimetière.

ENEDIS

Pour éviter des coupures intempestives d'énergie électrique des abonnés, ENEDIS met en place un dispositif permettant de prévoir des coupures potentielles, par secteur, en lissant les consommations excédentaires.

Ces délestages, d'une durée maximum de 2 heures, pourront avoir lieu soit le matin de 8h00 à 13h00 soit le soir de 18h00 à 20h00. Ce dispositif est activé par RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité) et mis en place par ENEDIS (gestionnaire du réseau de distribution).

L'alerte sera donnée la veille par tous les moyens à disposition : radios, TV, journaux, etc. Le même abonné ne devrait être coupé qu'une fois pendant toute la saison et les abonnés considérés prioritaires (hôpitaux, police, gendarmerie, etc.) ne subiront pas de coupures.

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » ou appelez le 09 70 82 00 70 pour être tenu informé.



Secourisme

Une nouvelle séance d'initiation à l'utilisation d'un défibrillateur et aux gestes de premiers secours a eu lieu le 26 novembre 2022, dans la salle associative, en présence d'un nombreux public.

Cette formation, qui s'adresse à tous les habitants de la commune et des alentours, obtient un grand succès grâce à l'animateur qui sait captiver l'auditoire et lui faire partager son expérience du terrain.

Inscrivez-vous nombreux auprès du secrétariat de la Mairie au 05 46 56 60 77 pour permettre une planification des séances au cours de l'année 2023.

Permanences finances publiques



Depuis le 1^{er} décembre 2022, un agent des Finances publiques vous accueille sur rendez-vous le jeudi matin à la Mairie de La Jarrie, Place de la Mairie.

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Auprès de France-service à La Jarrie (bureau de poste), sur place ou en appelant le 05 46 31 82 77.
- Directement sur le site « www.impots.gouv.fr » sans authentification en cliquant sur le bouton « Contact et RDV » en haut à droite de l'écran d'accueil.
- En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).

Les délibérations du Conseil Municipal

3 janvier 2022

- 2022-1- Convention d'occupation de la parcelle AB 487 sur le lotissement des Bourdines pour le parcours sportif
- 2022-2- Requalification de la rue de Nice - Demandes de subventions 2022 à l'État (D.E.T.R.) et au Conseil Départemental 17 (amendes de police)
- 2022-3- Décision modificative n° 2/2021 budget communal (régularisation opération d'ordre)

24 janvier 2022

- 2022-4- Désignation de nouveaux membres dans les commissions en remplacement des conseillères municipales démissionnaires
- 2022-5- Élection des membres du CCAS suite à la démission d'une conseillère municipale membre
- 2022-6- Désignation des conseillers municipaux désignés à Soluris
- 2022-7- Proposition d'ajout d'un suppléant pour la Commission Appel d'Offres
- 2022-8- Commission de contrôle des listes électorales – Remplacement des conseillères municipales démissionnaires
- 2022-9- Proposition de nommer le gymnase municipal « Gymnase Josette et Philippe PINAUD » en leur hommage
- 2022-10- Renouvellement de la convention d'adhésion au service retraites du Centre de Gestion 17
- 2022-11- Validation du Contrat de Relance et de Transition Énergétique pour la commune
- 2022-12- Marché de mise à disposition, pose, entretien, maintenance et exploitation, publicitaire (sucettes) : proposition d'un avenant N°2
- 2022-13- Travaux scolaires 2022 - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du fonds « Grosses réparations aux locaux scolaires »
- 2022-14- Mise à jour du tableau de classement des voies communales - Classement de voies supplémentaires dans le domaine public communal
- 2022-15- Aunis GD : autorisation de signature d'un devis pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2022
- 2022-16- Autorisation du Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022

20 avril 2022

- 2022-43- Signature du bail commercial pour la boulangerie
- 2022-44- Convention pluriannuelle tripartite relative à l'attribution d'un concours financier à l'association Péri'Jeunesse
- 2022-45- Proposition d'une allocation complémentaire Péri'Jeunesse pour la participation communale au titre de l'exercice 2021
- 2022-46- Mise en place de contrats d'apprentissage « Périscolaire et extrascolaire » et « Cuisine »
- 2022-47- Évolution des PEL/PEDT de la commune : prorogation du Projet Éducatif Local et du PEDT pour un dépôt élargi en 2023
- 2022-48- Proposition d'actions d'autofinancement - Maison des Jeunes 2022
- 2022-49- Subventions aux associations 2022
- 2022-50- Délibération prononçant l'exonération des retenues appliquées à une entreprise dans le cadre du marché public pour la construction d'une boulangerie

7 février 2022

- 2022-17- Compte administratif 2021 du budget de la commune
- 2022-18- Compte administratif 2021 du budget des logements des personnes âgées
- 2022-19- Compte administratif 2021 du budget du commerce
- 2022-20- Compte de gestion 2021 du budget de la commune
- 2022-21- Compte de gestion 2021 du budget des logements des personnes âgées
- 2022-22- Compte de gestion 2021 du budget du commerce
- 2022-23- Budget de la commune : affectation des résultats 2021
- 2022-24- Budget des logements des personnes âgées : affectation des résultats 2021
- 2022-25- Budget du commerce : affectation des résultats 2021

28 février 2022

- 2022-26- Retour sur la délibération autorisant le Maire à signer un avenant N°2 au marché de mise à disposition, pose, entretien, maintenance et exploitation publicitaire de mobiliers urbains
- 2022-27- Action sociale - Délibération autorisant le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le CASEL
- 2022-28- Réorganisation et modification du protocole ARTT du service administratif
- 2022-29- Délibération autorisant le Maire à signer une convention de servitudes avec ENEDIS
- 2022-30- Retour sur la délibération concernant la vente de la parcelle communale AA 668 située rue de La Rochelle
- 2022-31- Pass'Vac 2022 – Proposition de renouvellement de l'adhésion de la commune au dispositif
- 2022-32- Délibération pour l'approbation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)
- 2022-33- Retour sur la délibération autorisant le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement 2022

30 mars 2022

- 2022-34- Vote du taux des taxes communales 2022
- 2022-35- Vote du Budget Primitif 2022 - Budget principal
- 2022-36- Vote du Budget Primitif 2022 - Budget « Logements des Personnes Agées - Résidence Massiou »
- 2022-37- Vote du Budget Primitif 2022 - Budget « Commerce »
- 2022-38- Avis sur le projet de centrale photovoltaïque au sol Néchaliar
- 2022-39- Proposition d'une convention de livraison de repas pour les stages périscolaires des petites vacances scolaires
- 2022-40- Proposition de reconduction du dispositif « Argent de poche » pour l'année 2022
- 2022-41- Subvention au CCAS de Saint-Rogatien pour 2022
- 2022-42- Subvention au CASEL 2022

28 septembre 2022

- 2022-69- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) - Modification des plafonds de l'Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise (IFSE)
- 2022-70- Création de postes suite à avancement de grades à l'ancienneté
- 2022-71- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2022
- 2022-72- Fixation de tarifs d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages réalisés sur le territoire communal
- 2022-73- Avis sur le projet de création d'un parc éolien sur les communes de Saint-Médard-d'Aunis et de Sainte-Soulle

19 octobre 2022

- 2022-74- Convention préalable pour l'incorporation dans le domaine public de la commune de Saint-Rogatien de la voirie et équipements collectifs de l'opération « Esprit Village »
- 2022-75- Nomination de la rue de l'opération « Esprit Village »
- 2022-76- Avis sur la demande d'affiliation au Centre de Gestion de la Charente-Maritime du syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde
- 2022-77- Convention d'assistance générale proposée par le Syndicat départemental de la voirie
- 2022-78- Proposition d'adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire proposée par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime
- 2022-79- Modification du tableau des effectifs - Annualisation 2023
- 2022-80- Autorisation de signature du devis concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage du C.R.E.R. pour installations photovoltaïques
- 2022-81- Politique territoriale d'équilibre de peuplement : avis sur le plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social pour le territoire de l'agglomération de La Rochelle

06 juillet 2022

- 2022-63- Retour sur la délibération concernant la demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux scolaires 2022
- 2022-64- Subvention départementale pour les travaux sur voirie accidentogène
- 2022-65- MINI GYM 2022-2023 : proposition de poursuite de l'activité des 3-5 ans et mise en place de tarifs suivant quotient familial
- 2022-66- Proposition de renouvellement de l'adhésion aux Francas de la Charente-Maritime
- 2022-67- Retour sur la délibération concernant la création d'un Contrat d'Engagement Educatif
- 2022-68- Programme de l'habitat 2016-2023 de l'Agglomération de La Rochelle - Projet de modification - Avis de la commune

8 juin 2022

- 2022-51- Reprise des lotissements Les Bourdines - Les Peintres - Les oiseaux
- 2022-52- Proposition d'un avenant N°1 pour chaque contrat de location des logements communaux résidence Massiou prévoyant les clauses et conditions d'indexation des loyers
- 2022-53- Avenant N°1 au bail professionnel pour le local d'ostéopathie - Renouvellement du bail et augmentation du loyer
- 2022-54- Politique territoriale d'équilibre de peuplement : signature de la convention intercommunale d'attribution pour le territoire de l'agglomération de La Rochelle
- 2022-55- Approbation des demandes d'adhésions et de retraits à l'Unima
- 2022-56- Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2022
- 2022-57- Création d'un poste non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour le service administratif à compter du 9 juin 2022
- 2022-58- Modification du tableau des effectifs
- 2022-59- Délégation de signature pour des actes administratifs
- 2022-60- Proposition de cession de la parcelle communale AB 544 sise rue des coquelicots d'une contenance de 12 m² en la forme administrative
- 2022-61- Modification des tarifs municipaux - Tarifs des locations et proposition d'un tarif de location du domaine public
- 2022-62- Budget principal - Décision modificative N°1

30 novembre 2022

- 2022-82- SPL départementale - Approbation de prise de participation par acquisition d'actions auprès du Département
- 2022-83- Délibération portant désignation d'un représentant au sein de l'assemblée départementale et d'un délégué au sein de l'assemblée spéciale de la SPL départementale
- 2022-84- Réorganisation et modification du protocole ARTT du service technique
- 2022-85- Création d'un emploi permanent non titulaire - Filière technique - pour le poste de second de cuisine
- 2022-86- Modification du tableau des effectifs
- 2022-87- Autofinancement des jeunes : vente d'objets sur le marché de Noël
- 2022-88- Proposition de modification des tarifs périscolaires et du restaurant scolaire
- 2022-89- Transfert en propriété des voies initialement départementales dans le domaine public communal

14 décembre 2022

- 2022-90- Désignation d'un représentant pour la commission statutaire de la CdA - Commission politique de la ville
- 2022-91- Sollicitation du fonds de concours « Renforcement de la trame verte pour les communes » - Projet de plantation sur la commune
- 2022-92- Avis de la commune sur le projet de modification N°1 du PLUi
- 2022-93- Décision modificative N°2 - Budget principal



Ça s'est passé en 2022

Forum des associations

Le 3 septembre 2022, s'est tenu le forum des associations, à la salle associative. Treize associations étaient présentes, ainsi que le service périscolaire, pour présenter leurs activités aux 242 visiteurs de la matinée. Merci à toutes les associations présentes, au service périscolaire et à l'association **Saï Saï Squad** pour sa démonstration de break dance.



Journée du patrimoine

Le 16 septembre 2022, la journée du patrimoine nous a emmené sur les chemins du sentier de découverte. Les élus de la commission animation ont conté les histoires de divers lieux de la commune : l'ancien couvent, le logis du Vivier, l'église... Un grand merci à Marie-Thérèse CAUGNON pour ses anecdotes et la transmission des histoires de notre commune.

World Cleanup Day

Le 17 septembre 2022, une quinzaine de volontaires a sillonné la commune afin de ramasser les déchets abandonnés en pleine nature et trier ces derniers. Au total, 5,4 kg de déchets non recyclables, 6 kg de déchets recyclables, 1,3 kg de verre, 425 gr de mégots, 1 sarcellette et 2 fixations en métal ont été ramassés. Merci à tous les participants pour leur investissement !



Septembre en Or

Du 23 au 25 septembre 2022, l'association **Avenir Santé Environnement** a organisé son premier week-end de mobilisation dans le cadre de Septembre en Or (mois de mobilisation contre les cancers pédiatriques). Loto, après-midi festive, apéro-concert et videgreniers ont permis de récolter des fonds dont les bénéfices ont été reversés à l'association Décrochons la Lune. Le premier septembre, l'ASE a inauguré 3 figurines devant l'école avec la présence de Didier LARELLE, maire de Saint-Rogatien et de Jean-Marie PIOT, président de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime (partenaire de l'événement).

Concert cors et âmes

Le 22 octobre 2022, l'église de Saint-Rogatien a reçu le conservatoire de musique et de danse de l'Agglomération de La Rochelle pour un concert de cor d'harmonie. Le quatuor de cors a offert un spectacle exceptionnel en interprétant les œuvres originales des plus grands compositeurs classiques (Mozart, Brahms, Wagner...) et des musiques de films.



Beaujolades

Le 17 novembre 2022, comme chaque année, l'association **GRAVES** a célébré le Beaujolais nouveau ! Un beau moment de partage et de convivialité pour une Beaujolade que l'on attend chaque année.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts avec la fanfare des Cols Verts Rochelais. Les militaires vivant sur la commune nous ont fait l'honneur de leur présence, en cette matinée du Souvenir, entourés par les enfants de l'école venus avec leurs parents et leurs enseignantes.

Soirée Années 80

Le 18 novembre 2022, ambiance de folie pour la première soirée Années 80 de **St Ro en Fête** ! Les tenues à paillettes se sont trémoussées jusqu'au bout de la nuit (ou presque) avec les démons de minuit et autres tubes à succès ! En entrée libre, la soirée a très vite affiché complet.



Concerts

Les 17 septembre et 10 décembre 2022, c'est avec un accueil chaleureux que Monsieur et Madame LEGALIS ont reçu leur public pour 2 concerts dans le cadre de leur association **Le Zèbre à Coulisse**. En septembre, Kouman Douman s'est produit sentier du couvent pour un spectacle aux notes reggae avant de laisser place en décembre au groupe « La Clave » qui a réchauffé Saint-Rogatien avec sa musique salsa latino.



Concert de Noël

Le 14 décembre 2022, c'est avec la chorale « Le chant du Margat » de Villeneuve-les-Salines qu'**Aigue Marine** s'est associée pour son concert de Noël. Au total, plus de 65 choristes ont enchanté l'église de Saint-Rogatien devant une cinquantaine de spectateurs.

Téléthon

Du 2 au 4 décembre 2022, la traditionnelle soirée couscous du Téléthon a connu un véritable succès avec plus de 210 repas servis (dont une cinquantaine à emporter) ! Les animations du Téléthon ont permis de récolter 5 661,08 €. L'intégralité de ces bénéfices a été reversée à l'AFM-Téléthon pour soutenir la recherche. Merci à la **Villa Amélie**, aux **Bouts de Choux**, aux associations **Gymnastique Rogatonne**, **Saï Saï Squad**, **les Copains d'Accord** et **St Ro en Fête** pour leurs actions, aux généreux donateurs, aux bénévoles et à tous les participants.



À vos agendas en 2023

Zoom sur

Les Rog'Arts et Printemps des Poètes

L'exposition d'artistes amateurs revient pour une nouvelle édition au Centre Municipal de Rencontres ! Venez découvrir différents arts et échanger avec les artistes de la commune.

Le concours de poésie est également reconduit cette année sur le thème du Printemps des Poètes : « Frontières ». Toutes les informations sont à venir prochainement sur notre site internet et sur la page Facebook de la Mairie. De quoi vous laisser un peu de temps pour trouver votre meilleure plume et commencer à rédiger les vers qui feront sensation auprès de notre jury !

Dates à retenir

- Concours de poésie (participation) : du 30 janvier au 5 mars
- Fête de la Saint-Patrick : samedi 18 mars
- Commémoration du 19 mars : dimanche 19 mars
- Rog'Arts : du 23 au 25 mars
- Exposition Printemps des Poètes : du 23 au 25 mars
- Faites de l'environnement ! : samedi 29 avril
- Commémoration du 8 mai : lundi 8 mai
- Fête des voisins : vendredi 26 mai

Portraits



Christine PAJOT, secrétaire

Le Mag' : Christine, comment définiriez-vous votre rôle au sein de la commune ?

Christine : Je m'occupe du service de l'état civil (décès, naissance), de l'accueil des administrés, du standard téléphonique lorsque cela est nécessaire et des prémisses de la comptabilité. Je travaille à la mairie depuis fin 2020, en remplacement tout d'abord, puis à mi-temps depuis juin 2022.

Le Mag' : Christine, si vous étiez :

- **Un objet ?** Une paire de chaussures car c'est hyper féminin et joli.
- **Un animal ?** Une coccinelle sans hésiter !
- **Une qualité ?** Je suis optimiste.
- **Une friandise ?** Chocolat au lait avec éventuellement du riz soufflé.
- **Une série TV ?** Je n'en regarde pas ! Divertissement : Koh-Lanta.
- **Un héros ?** Ma fille.
- **Un dessert ?** Question compliquée, j'aime tout ! Une tarte aux fraises.
- **Un style de musique ?** Les variétés.
- **Un vêtement ou un accessoire de mode ?** Une ceinture, cela finit une tenue.
- **Un pays ?** La France, on a beau voyager, la France reste un très beau pays.



Jason WINSTERSTEIN, agent technique

Le Mag' : Jason, comment définiriez-vous votre rôle au sein de la commune ?

Jason : Agent polyvalent, mon but est de rendre service à la population et de mettre mes connaissances et compétences à profit en matière d'espaces verts. Plus spécifiquement, de mettre en valeur les massifs de la commune, leur taille et leur création, où mettre quelles plantes selon le lieu. Je m'occupe également de la tonte, du désherbage, de l'élagage que j'aime particulièrement pour la restructuration de l'arbre en fonction de son essence.

Le Mag' : Jason, si vous étiez :

- **Un objet ?** Un objet pour faire de la mécanique auto comme une boulonneuse.
- **Un animal ?** Un petit chat.
- **Une qualité ?** La gentillesse.
- **Une friandise ?** Les bonbons en général, sucrés et piquants comme les Schtroumpfs, par exemple.
- **Une série TV ?** Prison Break.
- **Un héros ?** Batman, Superman, Spiderman. S'il faut choisir Spiderman.
- **Un dessert ?** Chocolat : une religieuse.
- **Un style de musique ?** Funk.
- **Un vêtement ou un accessoire de mode ?** Une paire de chaussures.
- **Un pays ?** Le Portugal.



Jennyfer BOUDEAU, animatrice

Le Mag' : Jennyfer, ou plutôt Jenny, comment définiriez-vous votre rôle au sein de la commune ?

Jenny : Je suis Directrice-Animatrice de la Maison des Jeunes et Animatrice périscolaire. J'interviens également au collège de secteur Fabre d'Eglantine. J'accueille les jeunes et j'organise avec eux le programme des vacances, en fonction de leurs besoins et des objectifs recherchés. J'essaie de faire en sorte que les jeunes et les enfants aient accès aux activités ludiques et sportives.

Le Mag' : Jenny, si vous étiez :

- **Un objet ?** Un ballon de rugby (je pourrais m'envoler partout).
- **Un animal ?** Un dauphin ou une tortue de mer (pour leur relation avec l'eau).
- **Une qualité ?** La franchise.
- **Une friandise ?** Un éclair au café.
- **Une série TV ?** The L Word.
- **Un héros ?** Olive et Tom (dessin animé sur 2 joueurs de foot pour ceux qui ne connaissent pas !).
- **Un dessert ?** Un baba au rhum.
- **Un style de musique ?** La Rue Ketanou
- **Un vêtement ou un accessoire de mode ?** Une paire de chaussures (j'ai plus de chaussures que de pantalons).
- **Un pays ?** La Grèce (ses maisons blanches avec ses volets bleus... superbe).

11 304 €

LE CHIFFRE DU MAG'

C'est le coût du remplacement des 18 grilles d'évacuation des eaux pluviales (avaloirs) volées en septembre et octobre 2022.

Les nouvelles grilles sont verrouillables afin d'éviter de nouveaux vols.

Semaine bleue



En octobre dernier, le CCAS de Saint-Rogatien a organisé deux événements dans le cadre de la semaine bleue (semaine dédiée aux aînés). Les personnes âgées de 60 ans et plus ont pu partager un moment convivial autour du jeu avec l'association Les Cheveux d'Argent. Le goûter a

été offert par le CCAS avec de nombreuses viennoiseries du futur boulanger de Saint-Rogatien. Le repas des aînés a clôturé cette semaine en réunissant une centaine de personnes âgées de 70 ans et plus au Centre Municipal de Rencontres. Comme chaque année, le repas a été élaboré par les agents du restaurant scolaire. Merci à eux pour le délicieux repas et merci aux bénévoles du CCAS pour leur investissement !

Collecte Banque Alimentaire

La collecte de printemps de la Banque Alimentaire s'est tenue les 25, 26 et 27 novembre au Super U. Elle a permis de récolter 1,123 tonne de produits, soit 16% de plus que l'année précédente. Merci aux bénévoles du CCAS pour leur présence et aux donateurs pour leur soutien aux plus démunis !

Assistance administrative

Besoin d'aide pour vos démarches administratives (impôts, courriers, demandes diverses) ? Geneviève CHAILLE est à votre disposition bénévolement et peut se déplacer chez vous. Téléphonez à la mairie pour faire votre demande.

Distribution des colis de fin d'année

Le Père Noël est passé avec quelques jours d'avance chez les personnes âgées de 85 ans et plus ! Les lutins du CCAS ont distribué une trentaine de colis aux aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année. En plus de faire plaisir, cette distribution permet de maintenir le lien avec les personnes les plus fragiles et les plus isolées.



L'heure civique

Et si je donnais 1 heure par mois pour aider un voisin ?

C'est le principe du dispositif « l'heure civique » qui vient d'être mis en œuvre à Saint-Rogatien.

Déjà de nombreuses inscriptions sont faites sur le site « saint-roгатien.lheurecivique.fr ».

Il s'agit d'offres de service faites par des citoyens qui, chacun dans leur domaine, proposent une aide à d'autres citoyens dans le besoin (aide aux courses, petits dépannages, promenades d'un animal de compagnie, accompagnement dans des démarches administratives, etc.). Ces derniers doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie en charge de faire le rapprochement entre l'offre et le besoin.

Prenez bonne note de ce service et n'hésitez surtout pas !

Pas 1, ni 2, mais 3 nouveaux centenaires !

Le second semestre 2022 a vu 3 nouveaux centenaires sur la commune !

Il s'agit de deux femmes et d'un homme, dont deux résident à la Villa Amélie. Monsieur le Maire et son Premier Adjoint leur ont offert un bouquet de fleurs ou des chocolats au nom de la mairie pour célébrer leurs merveilleux parcours !



Restauration scolaire

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, du 19 au 27 novembre 2022, la restauration scolaire a mis en place une campagne de pesée des déchets.

Lors de ces semaines, nous avons constaté une diminution sur la production de déchets lors des repas de la restauration scolaire.

En effet, la quantité de nourriture gaspillée a diminué de 8 kg par rapport à la campagne du mois de mars 2022. Les déchets produits par les retours d'assiette ont diminué de 6%. Les enfants ont pris conscience qu'ils devaient se servir en fonction de leur faim, même si certains continuent à avoir « les yeux plus gros que le ventre ».

Durant cette période, nous avons eu un peu plus de retours de plats non consommés par les enfants. En cette période hivernale, nous sommes confrontés à l'absentéisme pour des raisons médicales. Certaines familles nous préviennent tardivement de l'absence de leur enfant et donc la responsable n'est pas en mesure d'adapter sa production. De plus certains produits seront retravaillés afin qu'ils soient plus appréciés des enfants comme les menus végétariens.

N'hésitez pas à prévenir les équipes de la restauration scolaire au plus tôt de l'absence de votre enfant. Vous pouvez les contacter dès 7h les jours d'école. Pour rappel, ces campagnes nous permettent de réfléchir à des actions et à notre manière de produire afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et le coût engendré par celui-ci.

Pour terminer sur ce chapitre restauration, nous remercions Marie MORIN, responsable du restaurant scolaire, pour son investissement auprès des enfants de la commune et nous lui souhaitons une bonne retraite méritée. Depuis le 2 janvier, Sarah TARET remplace Marie en tant que responsable du restaurant scolaire et nous accueillons Antoine DORIDO-GALIPAU en tant que second de cuisine.

Contact : Sarah TARET - periscolaire@saint-rogation.fr - 05 46 55 06 45



Le Grand Repas

Le 20 octobre, a eu lieu le **Grand Repas dans les cantines de l'Agglo**. Cet événement permet de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à privilégier les circuits courts. C'est aussi l'opportunité de découvrir de nouvelles saveurs dans un repas équilibré et bon pour la santé !

En 2022, le repas a été imaginé par **Cécile BRIAUD-RICHARD**, cheffe du restaurant La Pierrevue de Saint-Rogatien !

Marché de Noël

Mercredi 14 décembre a eu lieu le marché de Noël organisé par l'équipe d'animation de ROGA'SCOOL avec l'APIE.

Ce moment convivial a rassemblé l'ensemble des familles des écoles et a permis à l'équipe d'animation de mettre en valeur les productions artistiques ou sportives des enfants : danse, hip-hop, chants, slam et activités manuelles.

À cette occasion, les différents intervenants du mercredi ont pu également se produire pour valoriser leurs pratiques et se faire connaître auprès des familles. C'est ainsi que nous avons accueilli Saï Saï Squad pour le hip-hop, le duo Tatïe Ô et Valéry Boston qui nous ont fait un concert reprenant certains raps accompagnés d'un Beatboxer. La ludothèque du Pertuis est aussi venue présenter quelques jeux.

Les prochains rendez-vous de ROGA'SCOOL :

- Soirée jeu en famille : février / mars,
- Fête du centre de Loisirs : mercredi 5 juillet.

Contact : Maëva GODMER - periscolaire@saint-rogation.fr - 06 19 14 15 58

Augmentation des tarifs des services périscolaires au 1^{er} janvier 2023

Lors du conseil municipal du 30 novembre 2022, les tarifs des services périscolaires et des stages multi-activités ont été révisés. Les tarifs votés reposent sur le Quotient Familial.

Cette nouvelle tarification a pris effet le 1^{er} janvier 2023. Elle sera donc applicable sur les factures établies début février. Cette augmentation résulte :

- de l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie,
 - du souhait d'harmoniser les quotients familiaux sur l'ensemble des structures du Service Éducation Enfance Jeunesse.
- En 2023, les prochains tarifs révisés par le conseil municipal seront ceux de la Maison des Jeunes, en tenant compte des quotients existants.

Place à nos droits !



C'est le mercredi 23 novembre qu'a eu lieu la journée de lancement du projet « Place à nos Droits ! » au Centre Municipal de Rencontres de Saint-Rogatien.

Il s'agit d'un projet initié par l'association des FRANCAS Charente-Maritime afin de sensibiliser les plus jeunes aux Droits de l'Enfant. Pour cette occasion, ce ne sont pas moins de 160 enfants venant de Saint-Rogatien jusqu'à Saint-Aignan, en passant par La Rochelle qui se sont retrouvés. Ils ont pu s'essayer à différentes pratiques artistiques comme le Slam, le break dance ou encore le graff avec divers intervenants. Ils ont également découvert la langue des signes, le théâtre philo ainsi qu'un atelier pour mieux comprendre le sommeil et la nécessité de se protéger du soleil.

Maintenant c'est au tour des enfants de travailler sur le sujet de leurs droits. Alors rendez-vous au mois de mai pour découvrir tous ces beaux projets et leurs belles réalisations !

Le Téléthon des enfants



Qui dit début décembre, dit Téléthon ! C'est ainsi que le vendredi 02 décembre, les enfants ont chaussé leurs baskets afin de courir le cross organisé pour l'occasion par l'équipe périscolaire.

De la petite section jusqu'au CM2, chacun a pu faire un parcours adapté à son âge et à son rythme. Les parents qui le souhaitaient ont également été invités à partager un tour de circuit avec les enfants pour courir tous ensemble. Pour se réchauffer et reprendre des forces, les enfants ont ensuite eu le droit à un bon goûter offert par le Super U de Saint-Rogatien.

Encore bravo à tous les coureurs en herbe !

Maison des Jeunes

La MDJ vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2023.

Soucieuse de la réussite de ses jeunes, la MDJ propose de l'aide aux devoirs tous les mercredis de 15h à 16h, encadrée par Jennyfer, directrice de la maison des jeunes. Les jeunes disposent d'outils de recherche pour une meilleure qualité de travail. L'accueil de la MDJ c'est aussi l'occasion de proposer vos idées et vos projets pour l'année à venir. Alors n'hésitez pas à venir en parler avec Jenny !

L'au revoir de Cédric



Chère Saint-Rogatien, St-Ro pour les intimes,

Je t'adresse cette lettre pour te faire part de ma reconnaissance pour les 14 années passées à tes côtés.

Lors de notre première rencontre en 2008, du haut de mes 25 ans, je devais mettre en place la structure Maison des Jeunes à destination de tes jeunes. Aujourd'hui, grâce à toi, je te quitte avec un service Enfance-Jeunesse structuré et une équipe qualifiée et motivée.

Je te remercie de m'avoir fait grandir et de m'avoir enrichi professionnellement par tes rencontres. Je te remercie pour ta confiance et pour ta patience car tu as souvent fait les frais de ma plus grande qualité : mon impatience. Ensemble, nous avons réussi à relever des défis qui se sont présentés à toi : la semaine des 4,5 jours et les TAP, la modernisation des différents services, la crise sanitaire et ses différents protocoles associés, l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi matin et ensuite l'après-midi, et dernièrement l'accueil du dispositif d'auto-régulation. Projets qui ont renforcé les liens entre nous tous.

Sur le plan personnel, tu as vu mes enfants grandir en participant à leur éveil et à leur développement et quelle chance pour eux ! Tes activités festives m'ont permis de créer des liens amicaux, chaleureux et affectueux... Les liens qui nous unissent sont synonymes de joie et de réussite, mais je n'oublie pas que nous avons partagé des moments douloureux et parfois funestes.

Durant ces 14 ans, je t'ai également vu grandir, pour moi tu as « tout d'une grande » mais à taille humaine. Continue à œuvrer auprès des enfants et des jeunes pour en faire des futurs citoyens, à oser et à prendre des risques.

Dans cette dynamique, à la veille de mes 40 ans, je souhaite relever un challenge professionnel en te quittant pour ta voisine la grande ville « belle et rebelle ».

Et encore merci pour ces 14 années.

Cédric



Source image Jean-Pierre GALTIER

Végétalisation de la commune

Durant l'automne dernier, 144 m² de bitume ont été supprimés de la cour de récréation de l'école. La désimperméabilisation du sol a permis la création d'un espace vert et la plantation de 4 arbres apportant ainsi de la fraîcheur dans les classes l'été et du bien-être aux enfants pendant la récré !

Neuf arbres de haute tige ont également été plantés le 6 janvier sur la commune : rue des Lilas, cour de Judée, rue des Charmes et rue des Lauriers Roses (à côté des agrès sportifs).



Nettoyant pour le sol

Mélangez 75 cl de savon noir liquide avec 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude.

Ajoutez 1 cuillerée à café de vinaigre d'alcool 8% et 15 gouttes d'huile essentielle (pour la bonne odeur !).

Utilisez 80 ml pour 5 litres d'eau chaude.

Bien remuer avant utilisation !

Expression des élus d'opposition



Tout d'abord, bonne année à toutes et à tous.

Le second semestre a été marqué par la sécheresse de cet été, nous rappelant que l'eau est une denrée précieuse : nous avons fait remarquer à une réunion de l'agglomération que nous étions aussi concernés par les Méga-Bassines qui se construisaient près de La Laigne, les nappes phréatiques ne connaissant pas les frontières administratives.

La restriction des arrosages dès début juin en est, pour nous, une conséquence directe.

Nous avons aussi le problème des pesticides. Des ateliers de conciliation avec les agriculteurs sont prévus au mois de janvier : nous y sommes associés.

Concernant la gestion de la commune, suite à nos interventions, le Conseil municipal nous avait demandé de nous occuper de l'appel d'offres des espaces verts, ce que nous avons accepté (il n'y en avait pas).

L'appel d'offres de la réfection de la rue de Nice a, quant à lui, été vu en commission et a bien été géré.

Nous nous impliquons toujours dans la vie de la commune (commissions, Téléthon, jour de commémoration...) et nous restons à votre disposition pour tout échange.

Meilleurs Vœux et prenez soin de vous et de vos proches.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :
Marie-Paule Jouineau, Emmanuel Batard, Fabrice Brisson, Romain Gouyet
courriel : elusoppositionstro@gmail.com



MAIRIE / C.C.A.S

Place de la Mairie
Tél. : 05 46 56 60 77

Le Maire : Didier LARELLE

Les Adjoints au Maire :

- Michel ROUCHER, éducation et jeunesse, environnement
- Claire BOURGENOT, vie associative et culturelle, manifestations et communication
- Yves BOURSIER, entretien espaces publics, bâtiments communaux, voirie, accessibilité handicapés et réseaux

- Michel TRAPIED, urbanisme, finances, budget
- Françoise GROUSSARD, affaires sociales et petite enfance, état civil, affaires électorales, sécurité urbaine

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Directrice Générale des Services : Mme Claire GUILLOTEAU : secrétariat général - secrétariat des élus - gestion budgétaire et comptable - ressources humaines

Secrétariat : Mme Manon JOURDAIN : formalités administratives - communication - recensement militaire - état civil - action sociale (uniquement sur rendez-vous)

Mme Christine PAJOT : comptabilité - état civil
Mme Catherine POTIER : urbanisme
Agent de surveillance de la voirie publique (ASVP) : M. Franck WEISS

Horaires :
Lundi : 8h30-12h30 / 14h-17h
Mardi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-17h

Courriel : mairie-saint-roгатien@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-saint-roгатien.fr
Facebook : Facebook.com/Mairie-de-Saint-Rogatien

GYMNASE JOSETTE ET PHILIPPE PINAUD
Tél. : 05 46 56 30 92

CENTRE MUNICIPAL DE RENCONTRES

Tél. : 05 46 56 96 95

MAISON DES JEUNES

19 rue de La Rochelle
Tél. : 05 46 51 87 62 / 06 77 84 09 13
Courriel : maisondesjeunes-saint-roгатien@hotmail.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Maison de la Charente-Maritime - Pays de La Rochelle-Ré Aunis - 49 avenue Aristide Briand 17000 La Rochelle. Permanences les mercredis matin à la mairie de Périgny. Prendre RDV auprès de la coordinatrice d'accueil
Tél. : 05 17 83 44 60

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. NAKACHE
Tél. : 06 37 24 88 58

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place des Chênes Verts
Tél. : 05 46 28 40 76
Du lundi au vendredi de 13h à 16h Un photocopieur à pièces et une tablette numérique avec accès internet sont à votre disposition

GROUPE SCOLAIRE JOSY MOINET

École Élémentaire
Mme COMBAREL, Directrice
Tél. : 05 46 56 64 33
École Maternelle - Mme LAILLE, Directrice
Tél. : 05 46 56 78 11
Restaurant Scolaire et accueil périscolaire
Tél. : 05 46 55 06 45
periscolaire@saint-roгатien.fr

MÉDIABUS

Place des Chênes Verts
Tous les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30
Tél. : 05 46 45 71 71 / 06 82 57 77 19

CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PÉRIGNY

Avenue Bernard Moitessier
Le lundi de 9 h 30 à 19 h et du mercredi au samedi de 9 h 30 à 18 h. Fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés
Tél. : 0800 535 844 (n°vert)

CIMETIÈRE

Rue du 19 mars 1962
Du 1/10 au 31/3 de 8 h 30 à 17 h
Du 1/4 au 30/9 de 8 h 30 à 21 h (portail automatisé électrique)

OFFICES RELIGIEUX

Père Antoine SAGNA
Tél. : 05 46 44 23 03
Messe un dimanche sur deux à Saint-Rogatien

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

PHARMACIE

>BARRIBAULT Marion
1 rue Auguste Jouineau
Tél. : 05 46 37 86 22

CHIRURGIEN DENTISTE

>LEBRUN Isabelle
>PAGEAUD Jessica, assistante dentaire
6 rue du Logis du Vivier
Tél. : 05 46 56 72 17

MÉDECINS

>Dr COUTURIER Laurent
>Dr KERHARO-NICOLAS Anne
>Dr LOUSTAU Valérie
>Dr SAUTERON Anne
>Dr STAUB Magali

2 place des Chênes Verts
Tél. : 05 46 00 59 70

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

>HATON Geoffroy (ostéopathe)
>VALLIÈRE Mathéo
4 place des Chênes Verts
Tél. : 05 46 56 07 77

MASSOTHÉRAPEUTE

>JUHEL Marielle
6 place des Chênes Verts
Tél. : 06 83 97 79 86

PODOLOGUE

>SOURISSEAU Philippe
3 place des Chênes Verts
Tél. : 05 46 51 88 51

INFIRMIÈRES

>SNOEK Nadine
>BETHENCOURT Séverine
6 place des Chênes Verts
Tél. : 05 46 37 13 14

OSTÉOPATHE

>NOIROST Stéphanie
1 allée des Alouettes
Tél. : 06 48 11 52 88 / 09 81 85 04 35

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

>COURNOT Sophie
Tél. : 06 95 70 18 92
sophiecournot.educatrice@gmail.com

NUMÉROS UTILES

ErDF (service dépannage)
Tél. : 08 10 33 30 17

GrDF (Service dépannage)
Tél. : 08 10 43 30 17

Communauté d'Agglomération
Tél. : 05 46 30 34 00

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

Samu / Maison Médicale de garde Tél. : 15

Pompiers Tél. : 18 ou 112

Centre anti-poison
Tél. : 05 56 96 40 80

Hôpital de La Rochelle
Tél. : 05 46 45 50 50

SOS Médecin
Tél. : 3624 ou 08 26 46 15 15

Gendarmerie Nieul-sur-Mer
Tél. : 05 46 44 51 64

SOS Enfance Maltraitée
Tél. : 119

SOS Amitié
(permanences écoute)
Tél. : 05 46 45 23 23

CdA Eau potable

Tél. : 05 46 51 79 90

CdA Assainissement

Tél. : 05 46 30 35 40

Trésorerie de Périgny
13 rue du Père
Tél. : 05 46 44 38 66

Centre des Finances Publiques
La Rochelle
Tél. : 05 46 27 61 00

Service du cadastre (Impôts fonciers)
Tél. : 05 46 30 08 88

Taxi de Saint-Rogatien

Tél. : 05 16 19 17 13
Tél. : 06 25 45 18 79

Tribunal de Grande Instance
10 rue du Palais La Rochelle
Tél. : 05 46 50 87 10

PRÉFECTURE

Tél. : 05 46 27 43 00

Collège Fabre d'Églantine
4 rue Fabre d'Églantine
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 44 13 65

YÉLO (Régie des Transports)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél. : 08 10 17 18 17

Maison de l'Emploi

Cité des Métiers
88 rue de Bel Air
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 55 34 21
http://maisondelemploi.agglo-larochelle.fr

Les Mouettes

www.lesmouettes-transports.com

COMMERCES

COIFFEUR ET BIEN-ÊTRE
>OUVRARD Olivier
Place des Chênes Verts
Tél. : 05 46 56 68 28

>L'escalier bien-être (coiffure et esthétique)
4 Rue de La Rochelle
Tél. : 05 16 85 54 74
www.lescale-bienetre17.com

>L'énergie d'aloha (soins énergétiques et esthétiques, massages bien-être)
6 place des Chênes Verts
Tél. : 06 52 72 71 96
lenergiedaloha@gmail.com
www.lenergiedaloha.com

PRODUCTEUR PRIMEUR EXPÉDITEUR
>SARL DEVERS
Les Ecurolles-Route de BOURGNEUF
Tél. : 05 46 00 61 70

MÉTIER DE BOUCHE
>RESTAURANT LA PIERREVUE
2 place de la Mairie
Tél. : 05 46 31 67 08

>TRAITEUR LE POULET PORTUGAIS
1 route de La Jarne
Tél. : 05 46 56 78 42

>SUPERMARCHÉ SUPER U
1 bis route de La Jarne
Tél. : 05 46 28 13 50

ENTREPRISES ET ARTISANS

ARCHITECTE DPLG
>GUENAUT Florence
1 bis rue de l'église
Tél. : 06 74 01 69 21

CONSTRUCTION - MAÎTRE D'ŒUVRE
>BLANCHET Fabrice 16 rue des Merles
Tél. : 06 88 01 02 06
fbc17220@gmail.com

MAÇON
>DA COSTA SARL Luis 1 route de la Jarne
Tél. : 05 46 56 78 42

>DE CARVALHO 20 rue des Bleuets
Tél. : 06 67 71 11 70

MENUISIER

>MARTIN Sylvie et Patrick
33 rue de La Rochelle
Tél. : 05 46 01 98 17 / 06 82 70 01 98

PEINTRE

>POUZIN J. François
27 rue Auguste Renoir
Tél. : 06 13 57 34 40
jfpouzin@hotmail.fr

PEINTRE ET DÉCORATION
>FRAICH'TOUCH - Clémence
LAUNAI - 3 rue du Grand Fief
Tél. : 06 21 02 06 56

>FRAICH'TOUCH - Clémence
LAUNAI - 3 rue du Grand Fief
Tél. : 06 21 02 06 56

>N'SEKE J. Jacques 5 rue des Acacias
Tél. : 05 46 31 17 57 / 06 24 62 21 98

>NAT DÉCOR 11 rue des Charmes
Tél. : 06 67 66 85 44

>natdecors@gmail.com
facebook.com/NathalieDecore

>L'ART ET LA MATIÈRE (décoration intérieure) TRUAUD Sandrine
Tél. : 06 74 05 10 17

truaudsandrine@gmail.com
lart-et-lamatiere.com

ÉLECTRICIENS

>BOURGNE Sébastien
9 rue des Lilas
Tél. : 06 03 73 44 28

>ESPIOT Philippe
7 rue des Palombes
Tél. : 06 50 45 01 75

phispot@gmail.com

EXPLOITATION AGRICOLE

>PRIOUZEAU Josy
Rue de La Rochelle
Tél. : 05 46 56 65 75

MULTISERVICES

>LES SERVICES DE BETTY
Tél. : 06 20 75 27 90 / 09 73 27 28 00
lesservicesdebetty@gmail.com

AUTRES ACTIVITÉS

>CHEMANA Joël (écrivain public)
Tél. : 06 64 26 28 77
interligne@gmx.com

>COSSEAU Annie (thérapeute psycho-comportemental)
11 rue des Tilleuls
Tél. : 06 70 52 96 65

>JENNEAU-GUILLARD (Hypnose 17)
Tél. : 07 67 59 96 00
hypnose17.net

>MAGNERON Marie-Noëlle
(énergéticienne) 10 rue des Blés d'Or
Tél. : 06 86 76 52 82
mnmagneron@free.fr

>CRESPIN Laurianne (courtier en prêt)
Tél. : 06 60 94 73 79
l.crespin@elista.fr

>GARAGE MOBILE BOULIE
Tél. : 06 34 25 92 47
https://garagemobileboulie.com

>WISTEUR PERFORMANCE (entretien / Diagnostics auto / reprogrammation / conversion bio-ethanol)
Quentin HECKMANN
Tél. : 07 78 64 39 41
wisteur@hotmail.com

http://wisteurperformance.com

>OUTDOOR LIVING 17 (pergola bioclimatique, auvent...)
Patrice ETAVARD
Tél. : 07 85 20 73 21
patrice.etavard@outdoor-living.fr

outdoor-living-86.fr



VOIES DIVERSES

Acacias (Rue des) F-4
 Auguste Jouineau (Rue) E-4-5
 Auguste Renoir (Rue) E-F-7
 Alouettes (Allée des) D-4
 Bégonias (Rue des) A-6-7
 Blés d'Or (Rue des) A-C-4-5
 Bleuets (Rue des) A-C-4
 Camélias (Cour des) F-2
 Camille Pissaro (Allée) F-5
 Centre (Rue du) C-2-3
 Cerisiers (Rue des) E-F-2
 Charbonniers (Rue des) B-D-3-4
 Charmes (Rue des) G-H-3-4
 Chênes verts (Place des) D-4
 Claude Monet (Rue) F-G-5-6
 Clou (Impasse du) B-4
 Clou (Rue du) A-B-3
 Coquelicots (Rue des) B-C-5-6
 Couvent (Rue du) C-D-3
 Couvent (Sentier du) D-2

Cyprés (Rue des) E-4-5
 Demoiselles (Allée des) E-F-5
 Demoiselles (Rue des) E-G-5-6
 Dompierre (Rue de) C-1-2
 Écoles (Rue des) D-2-4
 Écoles (Quereux des) D-3
 Église (Rue de l') B-C-2-3
 Erables (Rue des) F-3
 Forge (Impasse de la) C-D-3
 Four (Rue du) D-3
 Frênes (Rue des) G-4
 Galbar (Rue de) C-D-1
 Gardes (Cour des) D-5
 Gardes (Rue des) C-D-6
 Genêts (Allée des) G-3
 Gentilshommes (Rue des) E-F-6
 Grand-Fief (Rue du) F-4-5
 Grives (Rue des) D-6-7
 Gymnase (Rue du) D-E-1-2
 Henri Matisse (Rue) G-5
 Iris (Cour des) C-3

Judée (Cour de) E-3
 Lavandes (Rue des) A-B-6
 La Rochelle (Rue de) A-H-3-5
 Lauriers Roses (Rue des) A-C-6-7
 Lilas (Rue des) D-E-3
 Logis du vivier (Rue du) B-2
 Magnolias (Rue des) F-2
 Marronnier (Rue du) B-C-3
 Mars 1962 (Rue du 19) D-E-4-7
 Mazureau (Rue du) B-3
 Merles (Rue des) C-D-7
 Mésanges (Rue des) C-D-5-6
 Moulin (Rue du) F-G-3-4
 Mûriers (Allée des) G-4-5
 Murs (Rue des) C-4
 Néchali (Rue) E-3-4
 Nice (Rue de) C-3-7
 Palombes (Rue des) C-D-5-6

Paradis (Chemin du) C-2
 Parc (Rue du) C-D-3
 Paul Cézanne (Rue) F-G-5-7
 Paul Gauguin (Rue) G-5
 Périgny (Rue de) B-G-1-3
 Platanes (Rue des) E-F-2-4
 Sports (Cour des) D-1
 Tamaris (Rue des) F-G-2
 Tilleuls (Rue des) F-G-2-3
 Tournesols (Rue des) A-B-7
 Tourterelles (Rue des) C-D-5
 Villa Donatien (Rue) D-1-2
 Violettes (Impasse des) A-6
 William Bouguereau (Allée) F-6

LIEUX - SERVICES PUBLICS

Agence postale communale D-4
 Aire de jeux E-4-5
 Aire du CIL E-F-3
 Centre Municipal
 de Rencontres D-4

Centre Technique
 Municipal E-5
 Coiffeur D-4
 Défibrillateur D-4
 Église C-3
 Groupe scolaire D-E-3-4
 Gymnase D-1
 Maison des jeunes D-4
 Centre socio culturelle D-3-4
 Médecins D-4
 Mairie et Place C-3
 Monuments aux morts C-3
 Pharmacie E-4
 Résidence Massiou C-3
 Résidence médicalisée
 Villa Amélie B-C-6
 Restaurant B-3
 Salle multiservices D-1
 Supermarché A-B-4
 Terrain de football D-4-5